

### [La norme européenne sur l'accessibilité en français](#) [1]

Cette norme s'applique à un large éventail de produits et services TIC, tels que les logiciels, les sites internet, les applications mobiles et autres technologies numériques. Elle couvre notamment les exigences d'accessibilité liées aux contenus, aux interfaces utilisateur et à la navigation. Dans cette version 2.1.2 (2018-08), les critères d'accessibilité du WCAG 2.1 – web content accessibility guidelines, en français les règles pour l'accessibilité des contenus du web – publiés par le W3C (world wide web consortium) ont officiellement été référencés. Le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) rend obligatoire l'application de cette norme (c'est elle qui a servi à la mise à jour en version 4 du RGAA). Elle est régulièrement mise à jour pour refléter les évolutions technologiques et garantir sa pertinence et son efficacité dans la promotion de l'accessibilité.

[En savoir plus \(DesignGouv\)](#) [2]

### Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/la-norme-europ%C3%A9enne-sur-l%E2%80%99accessibilit%C3%A9-en-fran%C3%A7ais>

[2] <https://design.numerique.gouv.fr/articles/2023-04-11-accessibilite-norme-europeenne-francais/>